

Mise à jour de la politique de courtoisie à compter du 10 juin 2021

Canadian North appliquera une politique de courtoisie aux clients dont les voyages sont affectés par la pandémie de COVID-19. Parmi les situations suivantes, veuillez choisir celle qui s'applique à vous afin de déterminer les avantages de cette politique pour vous. La présente politique peut faire l'objet de modifications ou d'annulation en tout temps. En pareil cas, les conditions relatives aux tarifs et aux prix de passage de Canadian North s'appliqueront.

La présente politique s'applique-t-elle à ma réservation?

Canadian North appliquera une politique de courtoisie aux clients dont les voyages sont affectés par la pandémie de COVID-19. Cette politique est en vigueur sur :

- **les numéros de billet qui débutent par « 518 »** (les numéros avec un autre préfixe ont été achetés auprès d'autres transporteurs à qui les clients doivent s'adresser pour demander des modifications);
- **les billets achetés directement auprès de Canadian North ou d'une agence de voyages partenaire, y compris les agences de voyage en ligne** (pour les billets achetés auprès d'une agence de voyage partenaire, le client doit communiquer avec leur agence pour obtenir des modifications).

Parmi les situations suivantes, veuillez en sélectionner une qui s'applique à vous :

Je souhaite utiliser mon crédit de voyage ou billet inutilisé futur.

La valeur totale d'un crédit de voyage futur ou d'un billet inutilisé sera appliquée à tout voyage avec Canadian North et conjointement avec nos partenaires de partage de code ou nos transporteurs intermédiaires. Un nouveau voyage doit être réservé et les billets émis avant la date d'échéance du crédit ou billet de voyage futur.

Billets émis pour des dates de voyage du 1^{er} janvier au 31 octobre 2020

Vous pouvez modifier ou annuler votre réservation, peu importe le type de tarif, et Canadian North renoncera aux frais de modification applicables une seule fois (ces frais de modification applicables seront appliqués à toute modification additionnelle). Une fois le nouveau voyage réservé, toute différence de tarif applicable pour les nouvelles dates de voyage doit être payée. Les modifications d'itinéraire sont permises et la différence de tarif sera facturée. Les changements de nom sont interdits.

Pour les billets non remboursables, votre crédit de voyage futur sera valide pendant 24 mois à partir de la première date de voyage inscrite sur le billet.

Billets émis pour des dates de voyage du 1^{er} novembre 2020 au 31 décembre 2021, inclusivement

Vous pouvez modifier ou annuler votre réservation, peu importe le type de tarif, et Canadian North renoncera aux frais de modification applicables une seule fois (ces frais de modification applicables seront appliqués à toute modification additionnelle). Une fois le nouveau voyage réservé, toute différence de tarif applicable pour les nouvelles dates de voyage doit être payée. Les modifications d'itinéraire sont permises et la différence de tarif sera facturée. Les changements de nom sont interdits.

Pour les billets non remboursables, votre crédit de voyage futur sera valide pendant 12 mois à partir de la première date de voyage inscrite sur le billet.

Les frais de modification applicables seront appliqués aux nouvelles réservations effectuées à compter du 1^{er} janvier 2022.

Mon bon de voyage actuel sera échu avant le 31 décembre 2021.

Les crédits de voyage futurs qui seront échus avant le 31 décembre 2021 peuvent être prolongés une seule fois pour une période de 12 mois. Pour se prévaloir de cette option, les clients peuvent communiquer avec Canadian North avant la date d'échéance afin de demander un prolongement au 1-800-267-1247 ou à contact@canadiannorth.com.

Des questions?

Veillez communiquer avec nous au 1-800-267-1247 ou à contact@canadiannorth.com.